

## INVITATION



Contribution des acteurs français de services sociaux et de santé d'intérêt général au débat parlementaire sur la Communication de la Commission européenne sur les SSIG

Représentation Permanente de la France auprès de l'UE  
Place de Louvain, 14 1000 Bruxelles  
Le 22 novembre 2006, 17h30-19h00  
[www.ssig-fr.org](http://www.ssig-fr.org)

Dans le cadre du débat sur les services d'intérêt général, la question des services sociaux et de santé a progressivement émergé, au sein du livre blanc sur les SIG paru en mai 2004, des débats sur la directive services puis dans le cadre d'une Communication spécifique adoptée en avril 2006.

Les services sociaux et de santé constituent par essence des services d'intérêt général dont les missions particulières visent à garantir la réalisation d'objectifs de politiques sociales, à satisfaire les besoins sociaux de base tels que la santé, le logement, l'éducation, l'emploi, à garantir la cohésion sociale et à assurer la mise en oeuvre effective des droits fondamentaux.

Les questions de la place et des spécificités des services sociaux et de santé dans l'UE doivent être posées face aux incidences croissantes du droit communautaire sur leurs modes de régulation et les conditions d'accomplissement de leurs missions.

Si le Parlement européen s'est prononcé à une large majorité pour une exclusion des services sociaux et de santé du champ d'application de la directive services (rapport Gebhardt) ainsi que pour une Directive sectorielle sur les SSIG (rapport Rapkay), la question du contenu de ce cadre communautaire spécifique est aujourd'hui clairement posée dans le cadre du rapport du Parlement européen sur les SSIG (rapport Hasse-Ferreira).

### **MOBILISER LES ACTEURS DANS LE DEBAT COMMUNAUTAIRE**

A l'occasion du débat parlementaire sur les SSIG, les acteurs français des services sociaux et de santé d'intérêt général ont souhaité organiser un temps d'échange et de débat sur ces enjeux en présentant leur ouvrage sur les SSIG publié aux éditions Bruylandt et leur proposition de cadre juridique pour les SSIG dans la continuité de la conférence organisée en mai dernier à Paris.

### **PROGRAMME**

**.Conférence de presse (17h00-17h30)**

**.17h30 : Accueil** par Cyril Cosme, RP France

**.Les SSIG : marché intérieur versus droits fondamentaux ?**  
Maurice Duranton, Président de la MFP

**.Introduction au débat parlementaire** par Joël Hasse-Ferreira,  
Membre du Parlement européen, rapporteur sur les SSIG

**.Vers une stratégie européenne pour les SSIG** par Jérôme Vignon,  
Directeur à la DG Emploi-Affaires sociales,  
Commission européenne

**.Un cadre législatif sur les SSIG** par Cyril Cosme, RP France

**.Débat** animé par Nicolas Gros-Verheyde, Europolitiques social

**.Cocktail**





**SSIG : marché intérieur versus droits fondamentaux ?**

Représentation Permanente de la France auprès de l'UE

Place de Louvain, 14 1000 Bruxelles

Le 22 novembre 2006 – 17h30-19h00

Contact : [ue@union-habitat.org](mailto:ue@union-habitat.org)

Site internet de la conférence : <http://www.ssig-fr.org>

# Bulletin d'inscription

SSIG

Marché intérieur versus droits fondamentaux ?

Le 22 Novembre 2006 de 17h30 à 19h00  
Représentation Permanente de la France auprès de l'UE  
Place de Louvain 14, 1000 Bruxelles

**Bulletin d'inscription à retourner avant le 17 novembre 2006 à l'adresse suivante :**

e-mail: [sandrine.schmitt@mfp.fr](mailto:sandrine.schmitt@mfp.fr)

## Formulaire d'inscription

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Organisation: \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Participera à la réunion

**Attention** : pour des raisons de sécurité, aucune inscription ne pourra être prise sur place  
Veuillez vous munir d'une pièce d'identité

